

Technip Energies et KPSP signent un accord de services à long terme avec KPO pour le développement du champ de Karachaganak au Kazakhstan

Technip Energies (PARIS:TE), à travers sa joint-venture TKJV LLP avec KPSP, annonce la signature d'un contrat cadre de services à long terme avec Karachaganak Petroleum Operating B.V. (KPO) pour le développement du champ Karachaganak, situé dans le nord-ouest du Kazakhstan près d'Aksai.

Cet accord de cinq ans couvre une gamme complète de services, allant du conseil et de la conception à l'ingénierie détaillée, visant à optimiser et à agrandir les installations et infrastructures existantes de l'un des plus grands champs de condensat de pétrole et de gaz au monde. Le projet sera exécuté par TKJV LLP, la joint-venture locale de Technip Energies créée en 2019 pour servir le marché kazakh en s'appuyant sur ses capacités d'ingénierie et de technologie.

Charles Cessot, SVP T.EN X Consulting et Produits, a commenté : « *Nous sommes ravis de renforcer notre relation avec KPO grâce à cet accord. La confiance qui nous est accordée pour ce projet témoigne de notre expertise et de notre qualité opérationnelle depuis de nombreuses années au Kazakhstan. Ce projet s'inscrit parfaitement dans notre ambition de fournir des services de conseil de pointe efficaces.* »

Nour Abou Jaoudé, CEO & Chairman de TKJV LLP, a déclaré : « *Cette collaboration est synonyme de succès. Nous sommes honorés par la confiance que le PDG de KPO, M. Marco Marsili, et S.E. le ministre de l'Énergie de la République du Kazakhstan, Almassadam Satkaliyev, nous ont accordée. Nous nous engageons pleinement à maintenir au niveau local les services d'ingénierie complexes dans le cadre des ambitieux plans de développement du pays, et en particulier sur un projet aussi important pour le secteur de l'énergie et l'économie kazakhe* ».

À propos de Technip Energies

Technip Energies est une société d'ingénierie et de technologies de premier plan au service de la transition énergétique, avec des positions de leader dans le Gaz Naturel Liquéfié (GNL), l'hydrogène et l'éthylène et avec une présence forte sur les marchés en croissance de l'hydrogène bleu et vert, la chimie durable et la gestion du CO2. La société bénéficie de son solide modèle de livraison de projet, soutenu par une offre étendue de technologies, de produits et de services.

Avec une présence dans 34 pays, nos 15 000 collaborateurs sont pleinement engagés à donner vie aux projets innovants de nos clients, en repoussant les limites du possible pour accélérer la transition énergétique vers un avenir meilleur.

Les actions de Technip Energies sont cotées sur Euronext Paris. En outre, Technip Energies dispose d'un programme ADR (*American Depositary Receipt*) sponsorisé de niveau 1, avec ses ADRs négociés sur les marchés de gré à gré.

Pour plus d'informations : www.ten.com

À propos de TKJV

Créée en 2019 pour servir le marché du Kazakhstan, la joint-venture offre des services qualifiés pour réaliser les projets de ses clients, de l'étude conceptuelle et de faisabilité jusqu'au pré-FEED, FEED jusqu'à l'exécution EPC, le management de projet, l'exploitation et la maintenance, la digitalisation, et plus encore dans la décarbonisation des actifs. TKJV LLP combine les capacités d'ingénierie et de technologie de Technip Energies pour accompagner la transition énergétique avec les ressources clés et la longue histoire de KPSP LLC dans le développement de projets d'infrastructure au Kazakhstan.

TKJV LLP est fermement engagé dans le développement et la maximisation du contenu kazakh en s'engageant dans des programmes stratégiques de développement des compétences et de formation afin de réaliser le transfert de connaissances et l'expansion de la croissance naturelle.

Pour plus d'informations : www.ten.com/en/tkjh

Contacts

Relations investisseurs

Phillip Lindsay
Vice-président Relations Investisseurs
Tel: +44 207 585 5051
Email: [Phillip Lindsay](mailto:Phillip.Lindsay@ten.com)

Relations médias

Jason Hyonne
Responsable Relations presse & Réseaux sociaux
Tel: +33 1 47 78 22 89
Email: [Jason Hyonne](mailto:Jason.Hyonne@ten.com)

Information importante pour les investisseurs et les actionnaires

Déclarations prospectives

Le présent communiqué de presse contient des déclarations prospectives qui reflètent les intentions, les convictions ou les attentes et projections actuelles de Technip Energies (la « Société ») concernant les résultats d'exploitation futurs de la Société, les revenus anticipés, les bénéfices, les flux de trésorerie, la situation financière, la liquidité, la performance, les perspectives, la croissance anticipée, les stratégies et les opportunités, ainsi que les marchés sur lesquels la Société opère. Les déclarations prospectives sont souvent identifiées par les mots « croire », « s'attendre à », « anticiper », « planifier », « avoir l'intention », « prévoir », « devrait », « pourrait », « peut », « estimer », « perspectives », et des expressions similaires, y compris la forme négative de celles-ci. L'absence de ces mots ne signifie toutefois pas que les déclarations ne sont pas prospectives. Ces déclarations prospectives sont basées sur les attentes, convictions et hypothèses actuelles de la Société concernant les développements et

conditions commerciales futurs et leur effet potentiel sur la Société. Bien que la Société estime que ces déclarations prospectives sont raisonnables au moment où elles sont émises, il n'y a aucune garantie que les développements futurs affectant la Société seront ceux que la Société anticipe.

Pour plus d'informations sur les facteurs importants connus susceptibles d'entraîner une différence entre les résultats réels et les résultats projetés, veuillez consulter les facteurs de risque de la Société énoncés dans le Rapport Financier Annuel 2023 déposé le 8 mars 2024 auprès de l'Autoriteit Financiële Markten (AFM) aux Pays-Bas et de l'Autorité des marchés financiers (AMF) en France, qui comprennent une analyse des facteurs qui pourraient affecter la performance future de la Société et des marchés sur lesquels la Société opère.

Toutes les déclarations prospectives de la Société impliquent des risques et des incertitudes, dont certains sont significatifs ou indépendants de la volonté de la Société, ainsi que des hypothèses qui pourraient faire en sorte que les résultats réalisés diffèrent sensiblement de l'expérience historique de la Société et des attentes ou projections actuelles de la Société. Si un ou plusieurs de ces risques ou incertitudes se matérialisaient, ou si les hypothèses sous-jacentes s'avéraient incorrectes, les résultats réels pourraient différer sensiblement de ceux énoncés dans les déclarations prospectives.

Les déclarations prospectives comportent des risques et des incertitudes inhérents et ne sont valables qu'à la date à laquelle elles sont faites. La Société ne s'engage pas à mettre à jour les déclarations prospectives à la lumière de nouvelles informations ou d'événements futurs et ne le fera pas nécessairement, sauf dans la mesure requise par la loi applicable.

